

L'informatique s'est imposée dans le quotidien : de plus en plus de démarches exigent l'utilisation de l'ordinateur.

L'Institut propose des formations :

- pour les personnes débutantes désireuses d'apprendre les bases de l'informatique : utilisation du traitement de textes, d'internet, d'une adresse mail, d'une tablette, d'un smartphone,
- pour les personnes qui souhaitent se perfectionner ou acquérir de nouvelles connaissances : utilisation d'excel, gestionnaire de base de données, conception de pages web,....

NOUVEAUTES 23-24 :

- INFORMATIQUE AU QUOTIDIEN
- INFORMATIQUE APPLIQUEE A L'IMAGE NUMERIQUE : INITIATION
- INFORMATIQUE : IMAGE NUMERIQUE

Inscriptions : Rue Saint Paul 14 7130 BINCHE

A partir du 21 Août 2023

Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 18h

Le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h

PROMOTION SOCIALE Institut Supérieur Plus Outre INFORMATIQUE

Pour débutants, confirmés et seniors.

**rue Saint-Paul 14
7130 BINCHE**

Word

Excel

Access

Internet

*Conception de
page web*

Tablettes

Smartphones

Boîte Mails

Retouches Photos

*Informatique au
quotidien*

*Informatique
appliquée à l'image
numérique*

Les inscriptions se font à partir du 21 Août 2023

WWW.PLUSOULTRE.NET

Tél.: 064 / 342 093 - 064 / 559 184

PC PORTABLES ET TABLETTES
MIS A DISPOSITION DES ETUDIANTS

Ville de
Binche.



HORAIRE 23-24

INFORMATIQUE AU QUOTIDIEN

Le mercredi de 8h30 à 12h00
Du 13/09/23 au 20/03/24

UTILISATION D'UN SMARTPHONE

Le mercredi de 8h30 à 12h00
Du 27/03/24 au 12/06/24

INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE

Le vendredi de 8h30 à 12h00
Du 15/09/23 au 13/10/23

INFORMATIQUE : BASES DE L'INFORMATIQUE

Le vendredi de 8h30 à 12h00
Du 20/10/23 au 19/01/24

UTILISATION D'UNE TABLETTE

Le vendredi de 8h30 à 12h00
Du 26/01/24 au 12/04/24

GESTIONNAIRE DE COURRIER ELECTRONIQUE ET DE DONNEES PERSONNELLES

Le vendredi de 8h30 à 12h00
Du 19/04/24 au 31/05/24

INFORMATIQUE APPLIQUEE A L'IMAGE NUMERIQUE : INITIATION

Le vendredi de 8h15 à 11h50
Du 15/09/23 au 01/12/23

INFORMATIQUE - IMAGE NUMERIQUE

Le vendredi de 8h15 à 11h50
Du 08/12/23 au 31/05/24

A tout moment de l'année scolaire, d'autres unités d'enseignement peuvent être programmées à la demande des étudiants ou des partenaires de l'ISPO, selon les possibilités de l'Institut.

La direction de l'Institut Supérieur Plus Outre se réserve le droit de modifier l'organisation des horaires, ainsi que le droit de fermer les UE dont le nombre d'étudiants est insuffisant.

